



Me Paul Germain

notaire
et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc
JOR 1T0
Tél. : 224-5080
Télec. : 224-8511



Notaire, je veux mon chèque!

Un accident est si vite arrivé.

La perspective de perdre la capacité de décider soi-même n'est réjouissante pour personne. Pourtant, nul n'est à l'abri d'un accident grave ou d'une maladie pouvant le priver de l'usage de ses facultés intellectuelles. Cela n'arrive pas qu'aux autres!

Qui s'occuperait de vous si, du jour au lendemain, vous ne pouviez plus le faire?

Si un malheur vous frappait, qui s'occuperait de votre personne et de vos biens? Qui aurait le pouvoir de refuser ou de consentir, en votre nom, à certains traitements médicaux ou encore de décider dans quel établissement de santé ou de soins de longue durée vous serez hébergé? Qui verrait à votre confort et à votre bien-être? L'incapacité temporaire ou prolongée de gérer vos affaires peut aussi vous placer dans une situation très délicate. C'est pourquoi il est crucial de choisir une personne qui verra au paiement de votre loyer, de votre police d'assurance, à la production de vos déclarations de revenus et qui, autre exemple, saura obtenir un bon prix pour la vente de votre maison afin de vous assurer la protection financière requise.

Certains seraient portés à croire que, s'ils ne peuvent vaquer à leurs activités régulières ou prendre des décisions dans leur meilleur intérêt pour cause de faiblesse ou de maladie, le conjoint ou les enfants sont automatiquement, de par la loi, habilités à le faire. Cela est inexact.

En l'absence de mandat donné en prévision de l'incapacité, une assemblée de parents et d'amis doit être convoquée afin de donner son avis sur le choix de la personne qui devra s'occuper de vous et faire en sorte de gérer vos biens. Dans le cas d'une famille recomposée, on s'expose alors à des discussions pour le moins enflammées. Pensons seulement à ce qu'il adviendrait si se trouvaient réunis, autour d'une même table, votre conjointe dont vous êtes séparé de fait depuis 20 ans et les enfants que vous avez avec votre seconde compagne. Pourquoi faire prendre à d'autres une décision qui vous revient de plein droit?

Le Code civil vous permet de rédiger un mandat en prévision de votre incapacité. Ce faisant, vous déterminez, dès aujourd'hui, la ou les personnes qui prendront soin de vous et de vos biens si un malheur vous arrivait. La rédaction d'un testament sert à protéger vos proches; celle d'un mandat en prévision de l'incapacité vise à vous protéger.

(Source Chambre des notaires du Québec)

À voir à la gare de Prévost

Mme Jocelyne Rahon, nouvelle directrice à la gare de Prévost

Élie Laroche

Mme Rahon est originaire de la région de Toulon au sud de la France. Elle habite au Québec depuis presque un an. C'est en 1992 en visite au Québec que le coup de cœur s'est déclenché. Les grands espaces, les beautés de la nature, l'accueil des québécois et surtout leur calme l'ont déstabilisée émotionnellement. Elle est revenue dans la région à quelques reprises avant de s'y installer définitivement.

Ses passions

Les langues sont une passion depuis toujours. Elle maîtrise en

plus de sa langue maternelle l'allemand, l'espagnol et l'anglais. Elle est aussi titulaire d'un certificat en langues étrangères.

Ses préférences

Son bagage d'expérience de travail compte dix ans d'animation auprès d'enfants, cinq années de secrétariat pour diverses sociétés et pour compléter, sept ans comme gérante et propriétaire d'une tabagie près de Lion en France.

J'aime le Québec!

Mme Rahon a visité la gare de Prévost et se sent très à l'aise avec la

clientèle. Elle a aussi constaté l'atmosphère détendue qui y règne.

En ce qui concerne les Québécois en général, Mme Rahon est étonnée de l'ouverture d'esprit de ceux-ci comparativement aux gens de son pays. Exemple en Europe: les gens sont sédentaires, ils achètent une maison pour la vie, tandis qu'ici c'est très différent.

Concernant les adolescents au Québec, ils sont responsables beaucoup plus jeunes que les Français. Mme Rahon envisage de vivre très longtemps au Québec, elle s'y sent tellement confortable.



Photos: Jean-Pierre Durand

Gala de clôture du symposium de peinture



La traditionnelle soirée de poésie et musique à la Gare de Prévost s'est déroulée dans une ambiance de camaraderie, réunissant peintres, poètes et musiciens ce samedi 7 août 2004.

Un groupe nouvellement formé – génération 50/60 – a fait danser l'assistance sur le quai, entre deux séries de poèmes.

La prochaine soirée de poésie aura lieu le 2 octobre à 20h à l'intérieur de la Gare de Prévost.

